

COMMUNE DE SOUDEILLES

BULLETIN N°12 FEVRIER 2021



Edité par la mairie – 200 tirages
Validé par Jean François Lafon Directeur de publication
Participants au bulletin :
Marie-Christine Delzor, Mireille Howson, Thomas Mignaut, Carine Taleb

SOMMAIRE

I – LE MOT DU MAIRE

page 2

II – INFORMATIONS VACCINATION COVID 19

page 3

III – VIE COMMUNALE

- 1) Etat civil page 4
- 2) Commémorations pages 5-7
- 3) Colis de nos aînés pages 8
- 4) Instance de coordination de l'autonomie page 9
- 5) Ecole page 10
- 6) Gîtes page 11
- 7) E-commerce page 11
- 8) Fibre pages 12-13
- 9) Sacs jaunes page 14-15
- 10) Remerciement page 15

IV – VIE ELECTORALE

- 1) Commission Communale des Impôts Directs page 16
- 2) Représentant des grands électeurs page 16
- 3) CLET page 17
- 4) Représentant PNR page 17

V – TRAVAUX

- 1) Voirie page 18
- 2) Eclairage page 18
- 3) Eoliennes page 19
- 4) Rénovation thermique page 19

VI – REGLEMENTATION ET TARIFICATION

- 1) Nouveaux tarifs communaux page 20
- 2) Réglementation des boisements page 21

VII – INVESTISSEMENTS

- 1) Ecole page 22
- 2) Mairie page 22

VIII – INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Projet EQUINOX page 23

IX – ASSOCIATIONS

- 1) Association des parents d'élèves page 25
- 2) Foyer Rural page 25
- 3) Société de Chasse page 26

LE MOT DU MAIRE

Les pages de 2020 sont tournées, elles resteront dans nos mémoires quels que soient les événements heureux ou malheureux que nous ayons vécus. Elles nous laissent un goût amer dû à la COVID 19 et ses nombreuses conséquences (sociales, économiques, sanitaires ...). Elles nous ont privé de libertés, de plaisirs. Elles ont enfermé notre jeunesse et claustré nos anciens.

Celles de 2021, se présentent à nous avec un certain nombre de restrictions. Je fais le vœu qu'elles soient levées le plus rapidement possible. Peut-être les vaccins le permettront-ils ? La crise risque d'être longue.

Les mesures prises au sommet de l'état avec des visions lunaires qui lui sont propres, entraînent une incompréhension épidémique. Une gestion locale avec du bon sens et de la cohérence permettrait sans nul doute que chaque mesure soit plus facilement acceptée.

Vous trouverez dans ce bulletin les rubriques habituelles. Les projets avancent lentement avec la COVID, mais ils avancent. Pour des raisons évidentes nous ne ferons pas cette année de cérémonie des vœux, il nous tarde à tous de vous revoir et de relancer le lien social.

Au nom du conseil Municipal, je vous souhaite de préserver votre santé et celle de vos proches.

Protégez-vous, protégeons-nous !

Appliquez les gestes barrières.

Jean-François Lafon

Horaires de la mairie :

Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00 et
14H00 – 17H00

Judi : 9H00 – 12H00

Permanence des élus samedi : 10H00 –
12H00

Tél / fax : 05 55 93 08 38

Mail : soudeilles@mairie19.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen : 112



I - INFORMATIONS VACCINATION COVID 19

Ci-joint les différents lieux de vaccination disponibles en Corrèze :

- **Centre de vaccination - Meymac**
7 bis Avenue de Gaud, 19250 Meymac
Téléphone : 0 800 00 91 10
- **Centre Hospitalier de Haute de Corrèze - Ussel**
2 Avenue du Dr Rouillet, 19200 Ussel
Téléphone : 05 55 08 75 20
- **Centre Hospitalier - Tulle**
3 Place Maschat, 19000 Tulle
Téléphone : 05 55 08 75 20
- **Centre de vaccination - Salle de l'Auzelou - Tulle**
Avenue Lieutenant Colonel FARO, 19000 Tulle
Téléphone : 08 00 19 00 19
- **Clinique des Cèdres - Brive-la-gaillarde**
Impasse des Cèdres, 19316 Brive La Gaillarde
Téléphone : 05 55 86 84 81
- **Centre Hospitalier - Brive-la-Gaillarde**
1 Boulevard Dr Verlhac, 19100 Brive-la-Gaillarde
Téléphone : 05 55 08 75 20
- **Centre de vaccination Les 3 Provinces - Brive-la-Gaillarde**
4 Avenue Jacques et Bernadette Chirac, 19100 Brive-la-Gaillarde
Téléphone : 08 00 19 00 19
- **Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues**
190 Rue Gustave Parre, 19110 Bort-les-Orgues
Téléphone : 05 55 08 75 20
- **Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande**
La Cellette, 19340 Monestier-Merlines
Téléphone : 05 55 94 32 07
- **Centre de vaccination Beynat**
144 rue des Lucioles, 19190 Beynat
Téléphone : 0 800 19 00 19



III – VIE COMMUNALE

1. Etat civil

Mariages :

M. DEMERRE Nicolas et Mme LAPORTE Laura
le 19 juin 2020.

Toute l'équipe municipale leur présente tous leurs vœux de bonheur.



Naissances :

- Le 05 juillet : GERAUDIE Mathias de Chloé LECLUYSE et Yoan GERAUDIE
- Le 03 octobre : GAILLAT CHAZOULE Maëlan de Maëva CHAZOULE et Florian GAILLAT
- Le 25 octobre : KERNIN Ella de Laetitia MARTINS et Alexandre KERNIN
- Le 10 décembre : LAMOURE Faustine de Aurélie VEBRET et Julien LAMOURE

Félicitations aux nouveaux parents.



Décès :

- Mme Pouget Yvette le 23/09/2020
- M. Estager Jean-Pierre le 17/11/2020
- M. Touillet Claude le 19/11/2020
- M. Buisson Roger 02/12/2020
- M. Kernin Franck le 13/01/2021

L'équipe municipale présente toutes ses sincères condoléances aux familles.



Nouveaux arrivants

- M. et Mme Linot au Caire
- Mme Denis et M. Salgado et leurs enfants à Bonneval
- Mme Lac au bourg
- Mme Pereira et M. Coelho aux Pierres Blanches
- M. et Mme Allain à Robert
- Mme Pita Teixeira et ses enfants au lotissement de Lachenal

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

Départ :

- M. et Mme. Chassaing à Bonneval
- M. Dupré au lotissement de Lachenal

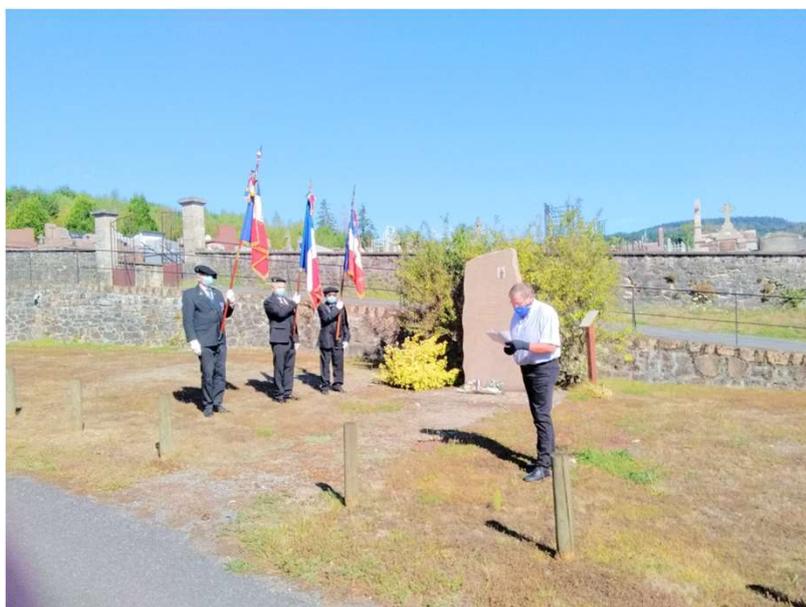


2. Commémorations

Cérémonies du 15 août

Dans un contexte sanitaire particulier, la municipalité de Soudeilles, en lien avec le comité de l'Association nationale des anciens combattants et ami (es) de la Résistance (ANACR) Meymac-Égletons ont organisé la cérémonie de souvenir aux résistants de la dernière guerre.

Cette année, la commémoration simplifiée, a débuté, comme à son habitude, devant la stèle du Commandant LANOT, à proximité du cimetière, avec le dépôt de fleurs et une minute de silence en présence des drapeaux de la résistance.



Un hommage similaire s'est ensuite déroulé avec une halte devant la stèle du camp d'internement et de travail des Juifs étrangers à côté de la gare où a été rappelé l'historique de ce lieu.



La cérémonie s'est terminée à la stèle de la RD 1089 (intersection RD 1089 et route Darnets-Soudeilles) en mémoire des 4 fusillés de Darnets.

Puisse le souvenir de ces événements à la fois héroïques et tragiques, rester vivace dans notre mémoire collective.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice de 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France de la Grande Guerre à nos jours. Celui de 2020 marque également le centenaire du choix du Soldat inconnu.

C'est une cérémonie un peu particulière qui a eu lieu cette année. Elle a dû se dérouler en petit comité, et bien sûr avec les masques.

La commémoration a eu lieu sous un très beau soleil. L'essentiel était, malgré les restrictions sanitaires, de rendre hommage aux Soudeillois qui ont perdu la vie pour défendre notre liberté.

Ce fut un bilan très lourd pour la France:

- 1.400.000 morts
- 740.000 invalides
- 3.000.000 blessés et des centaines de milliers d'orphelins et de veuves.

Au cours de la célébration, M. Le Maire a lu la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du Ministère des Armées.

Celle-ci évoquait l'inauguration de la tombe du soldat inconnu sous les voûtes de l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1920, deux ans après la signature de l'armistice.

Elle soulignait aussi que la mémoire de tous ces soldats sacrifiés, vivait également dans l'oeuvre de Maurice Genevoix, auteur de plusieurs volumes de souvenirs rassemblés dans « Ceux de quatorze » et entré au Panthéon ce même 11 novembre 2020.



3. Colis de nos aînés

La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser le traditionnel goûter des anciens au cours duquel chacun recevait un colis de Noël.

La distribution des colis a cependant eu lieu et les bénéficiaires ont pu venir chercher leur cadeau à la mairie.

Cette année, ce colis, en plus des conserves et friandises, contenait un mug décoré de photos du Bourg de Soudeilles.



4. Instance de coordination de l'autonomie

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE (ICA)

PERSONNES AGEES et/ou PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Secteur : Alleyrat, Ambrugeat, Combressol, Darnets, Davignac,
Maussac, Meymac, Peret Bel Air, St Sulpice les Bois, Soudeilles

Christelle PINLAUD, animatrice- coordinatrice, vous accompagne pour rester à domicile : **Informations, aide administrative** (dossier APA, PCH, carte d'invalidité ou de stationnement, Caisses de retraites...), **suivi des plans d'aide en place, coordination des sorties d'hospitalisation**: Infirmières, Aides Soignantes, portage de repas, **mise en relation avec les structures** d'aide à domicile (AVEC (ex AMAPA),ADAPAC, Latitude Services, RESU...) **Corrèze Téléassistance**, et vous aide à **trouver des solutions de répit** : Accueil de jour, accueil temporaire, familles d'accueil...

L'ICA propose **des Ateliers de Prévention** sur l'année : « **Gym - Equilibre** », « **Autour des Mots** », **accompagnement informatique individuel**, ...

et **diverses animations ponctuelles** :

- **Spectacles** (film, théâtre, danses...) sur **les aides et solutions de répit en faveurs des aidants en septembre**,
- **Ateliers mémoire, nutrition, santé au volant** en lien avec les caisses de retraite...
- **Le réseau BAVARD'AGE** pour **rompre l'isolement** : Un bénévole vient au domicile d'une personne âgée, 2 fois par mois, pour discussion, lecture, jeu... **DEVENEZ BENEVOLES quelques heures par mois !**

Pour tous renseignements : contactez : **Christelle PINLAUD** : **05 55 95 28 57, Maison de Millevaches, 20 Place des Porrots, Meymac, pointinfo.icg.meymac@free.fr** . Visite à domicile sur rendez-vous.

Nouveau Bureau : Président : Jean François LAFON (Maire de Soudeilles)

1ere Vice Présidente : Nelly SIMANDOUX (Maire de Maussac et Conseillère Départementale)

2eme Vice Présidente : Marie José GUIGNABEL (Adjointe à Meymac)

3eme Vice Présidente : Annie DEYMAR (Adjointe à Darnets)

Trésorier : Michel SAUGERAS (Maire d'Ambrugeat)

Trésorier Adjoint : Marcel GRATADOUR (Adjoint à Peret Bel Air)

Secrétaire : Jean Michel VINATIER (Président du SSIAD)

Secrétaire Adjointe : Eugénie VIGNAU (Responsable Latitude Services)



5. Ecole

Cette année scolaire 2020/2021 voit accueillir 14 élèves à l'école de Soudeilles, 6 élèves en CP et 8 en CE1.

En raison du protocole sanitaire, les différentes sorties et rencontres inter écoles ont été suspendues.

Néanmoins, nous avons profité des belles chutes de neige. Les élèves ont apprécié les récréations enneigées, avec glissades et constructions d'igloo !



6. Gîtes

Les gîtes ont été rénovés en 2018 pour permettre d'améliorer l'accueil des visiteurs sur la commune.

Nous développons la communication pour accroître les locations, avec par exemple une vidéo 3D en cours de préparation par l'entreprise FOURET.

Ci-dessous les revenus générés par les locations ces six dernières années. On peut remarquer que malgré la crise du COVID, la fréquentation n'a pas été impactée et que la rénovation finalisée en 2018 a accru les locations.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gîtes (revenus générés)	3333,45€	1567,58€	2807,44€	1167€	6029€	7106€



7. E. commerce

La Communauté de Communes a décidé de mettre en place une plateforme d'achat en ligne et une place de marché sur le territoire communautaire.

Le principe est de mettre en avant, les principaux commerçants, artisans, agriculteurs, TPE, autoentrepreneurs, professions libérales ainsi que les différents opérateurs touristiques, comme l'office de tourisme communautaire, les associations du territoire. Le but est de les rendre plus visibles et de permettre aux consommateurs d'utiliser le « click and collect », de prendre des rendez-vous, ou d'obtenir des devis en ligne avec les entreprises locales. Cette plateforme permettra également à l'ensemble du tissu associatif du territoire de promouvoir leurs services et leurs événementiels.

Elle sera donc à la fois, une plateforme de vente et une vitrine économique culturelle, sportive, et technique du territoire.

8. Fibre

Après quelques mois d'attente, la fibre est enfin disponible sur la totalité de la commune.

Petites explications : ADSL / fibre optique

ADSL

Les données internet transitent via le réseau téléphonique. Le flux, données numériques, utilise les fibres de cuivre. C'est le système actuellement utilisé pour les connexions internet.

La fibre optique

La fibre est une nouvelle technologie remplaçant l'ADSL. Elle permet un débit, un flux de données, plus important en utilisant la lumière ; elle transite via une nouvelle installation de câble de fils de verre ou de plastique. C'est pourquoi de nouveaux poteaux et câbles ont ponctué les communes concernées.



La grosse différence, le débit :

- * ADSL 1 à 15 Megabytes/seconde (Mb/s) pour l'ADSL : on appelle cela le haut débit
- * fibre 100 Mb/s à 1 Gb/s (Gigabyte/s) : c'est le très haut débit

Le débit est donc en moyenne 100 fois plus important avec la fibre optique. Cela rend très attractive la commune pour les entreprises et les particuliers, en permettant un accès facilité aux nouveaux échanges numériques, tels que : webinaire (séminaire web), streaming vidéo (film, vidéo, réunion par internet...), et devient indispensable en ce contexte particulier de COVID avec le télétravail de plus en plus courant

Installation possible chez vous

Ce nouveau réseau de fibre optique est un réseau 100% public. « La Société Publique Locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) est l'outil de la Région et des collectivités des 7 départements les plus ruraux de Nouvelle-Aquitaine. Sa mission est d'exploiter et de commercialiser, via une Délégation de Service Public, le réseau fibre d'initiative publique construit par ses actionnaires les Syndicats mixtes numériques. »

Plusieurs opérateurs privés partagent l'utilisation du réseau et se sont positionnés sur toute la commune. Vous pouvez prendre rendez-vous avec l'opérateur de votre choix.

Pour connaître les opérateurs disponibles, il faut aller sur le site <https://nathd.fr/eligibilite/>

Un exemple sur le Theil à Soudeilles :

COMMENT TESTER SON ACCÈS À LA FIBRE ?

- 1- COMPLÉTEZ LE CHAMP « Saisir une adresse » AU-DESSUS DE LA CARTE AVEC VOTRE ADRESSE POSTALE
- 2- REPERÉZ VOTRE HABITATION, CLIQUEZ DESSUS ET UNE FENÊTRE D'INFORMATION S'AFFICHERA.

LÉGENDE DE LA CARTE

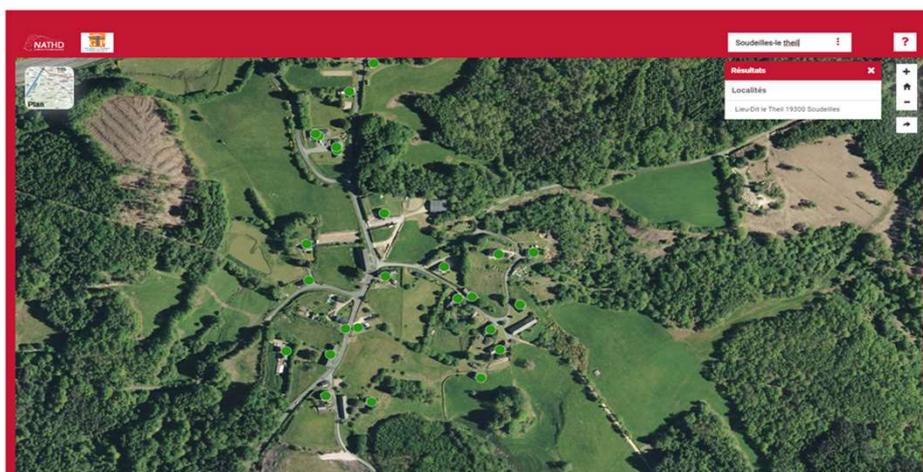
La fibre à votre adresse

- Vous avez accès à la fibre
- Fibre en cours de déploiement
- Vous devez demander le raccordement de votre habitation à la fibre

Pas de palette sur l'habitation ou pas d'habitation sur la carte : fibre non déployée à ce jour. [S'informez](#)

Déploiement prévisionnel de la fibre sur les territoires

- 2019
- 2020
- 2021
- 2022
- ...



Les opérateurs disponibles sont indiqués ci-dessous (Orange, Free, Ozone...). Ces derniers utilisent le même réseau public, il n'y a donc pas de différences qualitatives entre elles, et le raccordement doit être gratuit.

A screenshot of the NATHD website's fiber eligibility tool. The page features a red header with the NATHD logo and a search bar. Below the header is a navigation menu with links: ACCUEIL, ÉLIGIBILITÉ, OPÉRATEURS, RACCORDEMENT, AIDE, FAQ, CONTACT, MÉTIERS DE LA FIBRE. The main content area displays the text: 'Vous avez accès à la fibre, abonnez-vous auprès d'un opérateur' and 'CHOISISSEZ L'OFFRE QUI VOUS CORRESPOND'. Below this, there are two categories: 'PARTICULIERS' and 'TPE - PROFESSIONS LIBÉRALES'. Under 'PARTICULIERS', there are logos for orange, free, ozone, Knet, VIDEOFUTUR, and Coriolis Telecom. Under 'TPE - PROFESSIONS LIBÉRALES', there are logos for .nordnet, bouygues, SFR, and Aquilenet. At the bottom, there is a note: 'Certains opérateurs proposent progressivement leurs services sur l'ensemble du réseau fibre ou ne sont pas présents sur tous les'.

Les délais de raccordement sont de 3-4 semaines, une idée de prix autour de 25 à 40 €/mois en remplacement de votre abonnement actuel.

9. Sacs jaunes

Trier pour quoi faire :

- on arrête de détruire des ressources naturelles qui serviront aux générations futures,
- cela crée de nombreux emplois non qualifiés et normalement non délocalisables,
- l'usager est plus impliqué dans la mesure où ses efforts lui permettront de faire des économies (avec la mise en place, par exemple, de la redevance au poids),
- de la prévention qui se traduira par une diminution des maladies provoquées par des pollutions diverses, dont celles de l'incinération
- pour réduire le poids de sa poubelle (environ de 30%) en compostant ses déchets organiques.

Que trions nous dans les sacs jaunes :

Tout d'abord se fier à ce qui est écrit sur les sacs; bouteilles d'eau avec bouchons, boîtes de conserves, canettes, bouteilles de lait, boîtes en carton... En ce qui concerne le papier et le verre, ils doivent être mis dans les containers réservés à cet effet.

A ne pas faire :

Certains déchets n'y ont jamais leur place :

- pots de yaourt, emballages de jambon,
- les films, les blisters et autres boîtes à œufs en plastiques ainsi que les sacs plastiques,
- les photos ou emballages cadeaux.

Que deviennent mes emballages :

- 15 bouteilles d'eau = 1 polaire
- 5 canettes = 1 aérosol
- 3 boîtes de céréales = 1 boîte à chaussures
- 8 boîtes de conserves = 1 casserole
- 15 bouteilles de lait = 1 arrosoir en plastique

STOP PUB dans nos boîtes aux lettres :

Chaque foyer reçoit en moyenne 47 kg de papier par an pour des messages publicitaires non sollicités. Plus des deux tiers ne sont jamais lus !

Pour information, 40 kg de prospectus, c'est 40 kg de papier pour lesquels il faut selon le procédé : 20 à 40 kg de bois, 200 à 600 L d'eau, 120 à 240 kw d'électricité, des encres avec des métaux lourds, des adjuvants et des colorants.

De plus, 18 milliards (soit 830 000 T) d'imprimés sans adresse ainsi que 1.8 milliards (soit 160 000 T) de journaux gratuits sont distribués aux ménages chaque année .

Pour éviter l'incinération, nous avons deux solutions; refuser la publicité dans nos boîtes et/ou recycler celle que l'on nous impose.

Le point négatif du STOP PUB, c'est que l'usager ne reçoit plus directement les informations des collectivités locales.

Toutefois, si vous décidez de toujours accepter de recevoir la publicité, n'oubliez pas que c'est du papier et que le papier se recycle.

Dates de collectes année 2021 :

Les jeudis tous les quinze jours :

- 04 mars
 - 18 mars
 - 01 avril
 - 15 avril
 - 29 avril
 - 14 mai (vendredi)
 - 27 mai
 - 24 juin
 - 08 juillet
 - 22 juillet
 - 05 août
 - 19 août
- 
- 02 septembre
 - 16 septembre
 - 30 septembre
 - 14 octobre
 - 28 octobre
 - 12 novembre (vendredi)
 - 25 novembre
 - 09 décembre
 - 23 décembre

10. Remerciement

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier Monsieur Laurent LOPEZ pour son don fait à la commune en mémoire de son grand-père, ancien interné dans le camp de travailleurs étrangers juifs de la Gare de la Soudeillette. Il a tenu à remercier la commune pour son investissement dans l'entretien de la mémoire collective (stèle élevée et commémorations annuelles).

Que ce fait d'histoire reste dans les mémoires et serve à bâtir un monde meilleur sans dérive sectaire.

IV – VIE ELECTORALE

1. Commission Communale Impôts directs

La commission Communale intervient en matière de fiscalité donc elle est chargée d'évaluer les habitations par degrés de confort en déterminant une liste de locaux de référence. Elle est composée de six titulaires, et de six suppléants ainsi que de Monsieur le Maire.

Ont été désignés :

Titulaires :

- CEYRAT Daniel
- DOMINGO André
- LLAURRO Gilles
- MAZE Benoît
- MIGNAUT Thomas
- ROUCHES Gilles

Suppléants :

- BOURREAU Manuel
- CHAZAL Jean
- DELZOR Marie-Christine
- HEIJBOER Samuel
- HOWSON Mireille
- MAGNE Louissette

2. Représentant des grands électeurs

L'élection des Sénateurs a la particularité d'être une élection au suffrage universel indirect. Ce n'est donc pas l'ensemble des Français inscrits sur les listes électorales qui élisent les sénateurs, mais des grands électeurs.

Le Conseil municipal se doit donc de désigner un grand électeur ainsi que trois suppléants en vue des Sénatoriales.

Ont été élus :

Le délégué titulaire candidat : M. Jean François Lafon avec 11 voix pour

Le premier candidat suppléant : M. Samuel Heijboer avec 11 voix pour

Le deuxième candidat suppléant : M. Gilles Rouches avec 11 voix pour

Le troisième candidat suppléant : M. Benoît Maze avec 11 voix pour

3. C.L.E.T.

La C.L.E.T. est la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de charges; son rôle est d'évaluer pour chaque commune membre de la Communauté de Communes les transferts de compétences réalisés et donc de négocier et revaloriser le montant des attributions de compensations revenant à chacune d'entre elles (exemple ASF, RPI, TPU).

Candidat : M. Jean-François Lafon

11 voix pour – élu

4. Représentant au PNR

L'actuel maire de la commune de Meymac a été élu président du syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Nous avons le plaisir, au titre de la commune de compter, parmi les membres du bureau, notre conseiller Thomas Mignaut.



V - TRAVAUX

1. Voirie

Cette année les travaux de revêtement ont concerné la VC n°1 des lieux-dits Robert jusqu'à l'Hôpital pour un linéaire de 1600 mètres. La réfection a été réalisée par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 31908,60 euros TTC.

Le Conseil Municipal réfléchit aux travaux de réfection à engager pour l'année 2021.



2. Eclairage

Sur les conseils de SOCAMA INGENIERIE, il est préférable de repousser légèrement la réalisation de la deuxième tranche, car ceux-ci seront à même de nous proposer, en ce début d'année, des équipements plus performants et moins onéreux.

La totalité de l'investissement est subventionnée à 50% par Le Syndicat d'électrification.

3. Eoliennes

Dans le cadre du plan de développement des énergies renouvelables, l'installation de quatre éoliennes sur le territoire va être réalisée; deux sur la commune de Davignac et deux autres sur la commune Péret-Bel-Air.

La construction de celles-ci va impacter le territoire communal :

- pour la réalisation des travaux et l'approvisionnement du chantier, plusieurs routes communales ou voiries de la commune seront concernées (VC16 et CR4)
- pour le transfert de l'énergie produite, la RD119, la VC6 et la VC2 seront utilisées, ce qui entraînera la traversée des villages de Chaudemaison, Le Monjanel et Robert.

Le conseil municipal travaille en amont des travaux afin de limiter les dégâts et les nuisances occasionnés sur la voirie



4. Rénovation thermique

Pour faire face au ravage de la COVID 19 sur notre économie, le gouvernement a mis en place un plan de relance de 100 milliards d'euros autour de trois axes : l'écologie, la compétitivité, la cohésion.

Le conseil municipal s'est positionné sur l'axe écologie : volet « rénovation énergétique ».

Des diagnostics énergétiques ont été réalisés. Les travaux porteront sur les huisseries et les modes de chauffage.

Les devis sont en cours de réalisation. Gageons que ces annonces soient fondées et qu'elles auront un impact significatif sur la relance économique des entreprises.



VI – REGLEMENTATION ET TARIFICATION

1. Nouveaux tarifs communaux

Taux imposition :

Inchangés, à savoir : taxe habitation 4,70%, foncier bâti 5,16%, foncier non bâti 75,11%.

Salle des fêtes :

Les tarifs sont maintenus pour 2021 :

- Gratuité pour les associations
- Pour les habitants de la commune 50€, et 200€ pour les personnes extérieures à la commune

Une caution fixe de 300 € est demandée ,ainsi, qu'une caution « ménage » de 50 €. Le tarif de la consommation électrique est de 0,15 €/ KW.

Pour éviter les abus, la sous-location étant interdite, elle sera inscrite dans le contrat de location.

Cantine :

Les tarifs restent inchangés ; le repas des enfants à 2,75€, des adultes à 3,45€ .

Eau et assainissement :

En ce qui concerne la consommation en eau, le prix du m³ devant être égal à 40% du prix de l'abonnement sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³, par foyer et par an, les tarifs ont en conséquence été augmentés pour 2021 :

- Abonnement 60€, consommation 0,75€/m³ (tarif particulier) et 0,48€/m³ (tarif agriculteur).

Pour l'assainissement, les tarifs restent inchangés soit :

- Abonnement 60€, consommation 0,85 €/m³ auquel s'ajoute 0,24€/ m³ de redevance de collecte.

Gîtes :

	Semaine juillet - août	Mois	Semaine	Week-end
4 personnes	340 €	340 €	100 €	70 €
5 personnes	370 €	370 €	120 €	80 €
7 personnes	450 €	450 €	150 €	90 €

Les tarifs restent inchangés pour 2021.

2. Réglementation des boisements

La commune a adopté la réglementation des boisements mise en place par le Conseil départemental pour la période 2018-2028.

L'objectif de cette réglementation est de protéger l'espace agricole en limitant les nouveaux boisements et supprimer, à terme, les boisements dit de « timbre poste ».

Sauf exceptions particulières, la réglementation ne s'applique que sur tout ou partie de parcelles forestières, faisant l'objet d'une coupe rase, isolées ou rattachées à un massif forestier dont la superficie est **inférieure à 2 ha exploitée**.

Dans ce cas, mais aussi lors de semis, plantations et replantations d'essences forestières autorisées, le propriétaire devra respecter une distance de recul de :

- 6 m par rapport aux fonds agricoles voisins ;
- 5 m par rapport ,quelle que soit la largeur cadastrée , à l'emprise de la route ;
- 5 m par rapport au haut de berges des cours d'eau.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter l'arrêté sur la réglementation des boisements disponibles sur le lien suivant :

https://www.correze.fr/sites/default/files/boisement_2018_2028_0.pdf



VII – INVESTISSEMENTS

1. Ecole

L'école a grand besoin de renouveler son tableau numérique. Un devis a donc été réalisé. Il comprend l'installation d'un nouveau tableau, d'un nouvel ordinateur portable, ainsi que d'une formation d'utilisation du matériel. Le projet peut être subventionné à minima à hauteur de 50%.



2. Mairie

La commune s'est dotée d'une mini-pelle en très bon état, ainsi qu'une remorque qui pourra être attelée au tracteur de la mairie.

Nous serons maintenant plus autonomes sur bon nombre de travaux qui étaient jusque là difficilement réalisables (entretien réseau d'eau, fossés...).

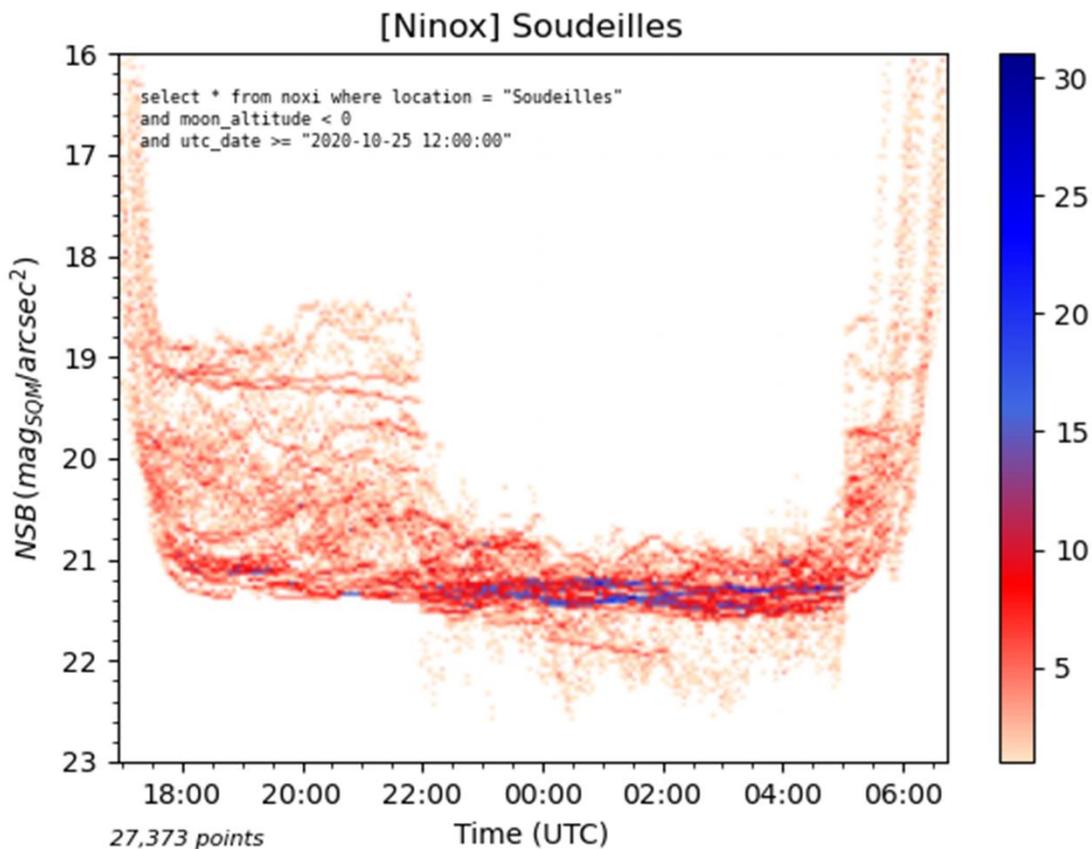
Un tout nouveau photocopieur équipera la mairie en remplacement de l'ancien qui a bien vécu.



VIII – INFORMATIONS DIVERSES

1. Projet EQUINOX

Le syndicat mixte du PNR de Millevaches en Limousin a lancé officiellement son ambition de candidater au label « Réserve internationale de ciel étoilé » - RICE - en 2018. Depuis, un travail, de recherche, de diagnostic et de programmation d'actions sur la ressource « nuit », est en cours. Pour cela, des mesures de qualité de ciel sur notre commune ont été réalisées et les bonnes nouvelles sont au rendez-vous ! Le NINOX est un instrument qui a enregistré pendant plusieurs mois la brillance du ciel pour caractériser la qualité de ciel.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Depuis 2016, l'idée d'une Réserve internationale de Ciel Étoilé émerge sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin. Aujourd'hui la labellisation se concrétise et le dossier sera déposé en 2021.

Qu'est-ce qu'une RICE ?

La RICE est un label décerné par l'*International Darksky Association*, basée aux États-Unis. Il vise à récompenser les territoires dont la qualité du ciel étoilé est exceptionnelle et menant des actions pour la préserver.

Il existe 16 RICE dans le monde et seulement 3 en France. En 2021, le PNR de Millevaches en Limousin rejoindrait ainsi la RICE du Pic du Midi, du Parc National des Cévennes et celle d'Alpes Azur Mercantour parmi les plus beaux ciels de France.

À quoi sert une RICE ?

De multiples intérêts gravitent autour de la labellisation. En effet, le principal moyen de réduire la pollution lumineuse, fléau de l'observation des étoiles, est de travailler sur la vétusté de l'éclairage public. La rénovation de l'éclairage public permet aux communes de faire à court terme des économies financières et d'énergie conséquentes.

Cette pollution lumineuse participe également à la modification des rythmes biologiques des espèces de faune et de flore. Les espèces concernées sont soit effrayées par la lumière ou attirées devenant des proies faciles pour leurs prédateurs. La RICE limite ainsi l'influence de la lumière sur la biodiversité et au-delà notamment sur la santé humaine.

Enfin le label contribue à enrichir la destination touristique du territoire en proposant une identité « nuit » qui se traduit également par une mise en valeur de la culture liée à la nuit et propre au territoire.

Où en est le PNR de Millevaches en Limousin ?

Afin d'être labellisé, il faut constituer un dossier de candidature conséquent répondant à différents critères dont un état des lieux de l'éclairage public exhaustif. Ce dernier est en cours de finalisation sur l'ensemble des 124 communes du Parc.

La campagne de mesures de qualité du ciel lancée il y a maintenant un an se termine et confirme le caractère exceptionnel du Parc. Une seconde campagne devrait être réitérée afin de compléter les parties du territoire manquantes.

Des recherches menant à l'élaboration d'une trame noire (ou trame sombre) est en cours. Cette dernière, à partir de suivis faunistiques, permettra d'améliorer les couloirs de circulation de la faune pendant la nuit en travaillant sur les points lumineux parasites.

Enfin des actions culturelles et touristiques comme « Quand les étoiles filent la tapisserie » animeront le calendrier annuel du Parc. La définition de points d'observation du ciel étoilé est également en cours de réflexion, afin que chacun puisse contempler la voûte céleste dans des conditions optimales.

Si le projet vous intéresse, si vous souhaitez participer d'une quelconque manière à cette belle aventure, rapprochez-vous des agents du Parc présents. Vous pouvez également joindre le Parc au 05 55 96 97 00.

Maison du Parc - 7, route d'Aubusson - 19290 Millevaches - Standard : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr



Julien Buisson - C2020-F3 Neowise

IX . MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1. Association des Parents d'Elèves

Bonjour à tous,

Une nouvelle année scolaire a débuté en septembre, malheureusement vu la situation sanitaire, l'année dernière a été écourtée pour l'association des parents d'élèves et cette année sera en sommeil pour nous vu les conditions actuelles.

Un nouveau bureau a été élu à l'assemblée générale du 16 octobre 2020.

Nous avons quand même l'an dernier organisé notre loto en novembre, nous remercions encore toutes les personnes qui nous permettent de réussir cette manifestation.

Vous vous doutez que cette année il n'aura pas lieu, vous n'avez d'ailleurs pas eu la visite des enfants pour la récolte des lots.

Nous avons tout de même financé sur l'année 2019-2020, 7 séances de piscine pour les écoles de Darnets et de Soudeilles au lieu de 10, confinement et fermeture d'écoles obligent.

Ainsi qu'une sortie au théâtre de Tulle pour l'école de Moustier Ventadour.

Et quelques sorties au cinéma et au JMF, nous rappelons que nous finançons les entrées et les transports en car, aucun financement n'est demandé aux familles.

Cette année aucune manifestation est prévue bien évidemment, mais sont prévues les 10 séances de piscine pour les écoles de Darnets et Soudeilles que nous financerons si elles ont lieu.

Et peut-être une sortie à la bibliothèque pour l'école de Moustier Ventadour.

En attendant de se retrouver, prenez soin de vous, soyez prudents, et respectez les gestes barrières.

En espérant que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, nous espérons nous retrouver à la rentrée 2021.



2. Foyer Rural

Amies Soudeilloises, Amis Soudeillois,

Nous venons vous adresser nos meilleurs vœux pour 2021.

Que cette nouvelle année vous apporte tout d'abord la santé ainsi que la joie et le bonheur en espérant retrouver une vie normale où nous pourrions vous rencontrer et échanger dans de meilleures conditions.

Comme vous le savez, notre dernière manifestation du 15 février 2020 était la soirée « Année 80 » où 150 personnes étaient présentes. Et oui cela fait déjà pratiquement un an ... , et croyez bien que cela manque à beaucoup de personnes .

Dans l'immédiat, nous n'avons pas projeté de manifestations pour les mois à venir mais nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Prenez soin de vous.

Annie Vinatier et toute son équipe.

3. Société de Chasse

Depuis janvier 2020, l'association de Chasse de Soudeilles, comme beaucoup d'associations, est impactée par l'épidémie de COVID 19.

Elle a dû reporter son repas à une date ultérieure, et annuler son loto annuel.

Le bureau et les membres de la Société de Chasse vous présentent leurs meilleurs vœux et vous invitent à vous protéger en respectant les gestes barrières.

